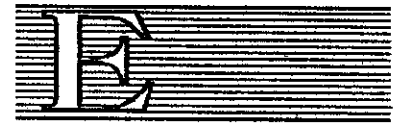


56346



Distr. : LIMITEE

E/ECA/PSPI.9/14
12 mars 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Neuvième session de la Conférence des
planificateurs, statisticiens et spécialistes
de la population et de l'information africains

Addis-Abeba (Ethiopie)
11-16 mars 1996

**LE COMITE DE COORDINATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE
EN AFRIQUE (CASD) ET SES SOUS-COMITES :
PRINCIPALES ACTIVITES MENEES A BIEN -
PROBLEMES DIVERS**

**ECAC
311.3
C7335**

I. INTRODUCTION

1. Il convient de rappeler qu'au moment de la création du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD), en mars 1992, il avait été reconnu que la coordination était absolument cruciale pour le succès de la coopération technique relative aux programmes statistiques en Afrique. Il avait également été reconnu que cette coordination devait s'étendre jusqu'au niveau national, car ce n'est qu'en venant en appui aux programmes nationaux et en tenant dûment compte des priorités des pays que des initiatives internationales peuvent être traduites en activités concrètes de développement.

2. Le CASD a pour principal objectif, d'une part, de coordonner et d'orienter les efforts déployés pour relancer, réorganiser et développer le réseau statistique africain, et, d'autre part, de suivre la mise en oeuvre générale du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90. En vue de cet objectif, le CASD a estimé qu'il lui fallait créer quatre sous-comités chargés de domaines d'intérêt spécifiques pour pouvoir travailler de manière satisfaisante au développement des systèmes nationaux de statistique. Le secrétariat du CASD se trouve au sein de la Division de la statistique de la CEA, conformément à une décision prise à la première réunion interinstitutions selon laquelle le centre de réflexion sur les grandes orientations du travail de tous les sous-comités devait rester à la CEA.

3. Le présent document a pour objet de rendre compte à la Conférence des planificateurs, statisticiens et spécialistes de la population et de l'information africains des principales tâches menées à bien par le CASD par l'intermédiaire de son secrétariat et de ses quatre sous-comités et, également, de saisir la Conférence d'un certain nombre de problèmes examinés au cours des dernières réunions du CASD et touchant essentiellement les mesures à prendre pour accroître l'incidence des activités du CASD.

II. PRINCIPALES ACTIVITES MENEES A BIEN PAR LE CASD

4. Avant de rendre compte des principales activités menées à bien par le CASD, il convient peut-être de rappeler son objectif général, défini lors de sa deuxième réunion, tenue à Nairobi (Kenya) les 25 et 26 novembre 1992. Il avait alors été décidé d'assigner au CASD les tâches suivantes :

a) "procéder à un examen régulier des progrès d'ensemble réalisés par les pays en matière de mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba;

b) établir des dispositifs pour un échange régulier d'informations entre organismes bilatéraux et multilatéraux;

c) identifier les thèmes pour lesquels un effort particulier d'assistance technique devrait être fourni par les donateurs et leur proposer, par conséquent, une ligne d'action;

d) procéder à une évaluation régulière de ses propres activités."

5. Le CASD devait réaliser ces objectifs grâce aux activités entreprises tant par son secrétariat que par les quatre sous-comités. Trois ans ont passé; la Division de la statistique de la CEA veut donc rendre compte à la Conférence des activités qu'elle a accomplies en qualité de secrétariat du CASD, ainsi que des activités menées à bien par les quatre sous-comités.

A. Activités menées à bien par le secrétariat du CASD

6. Le secrétariat a travaillé activement aux dispositions à prendre en vue de lancer les activités du CASD, notamment à l'organisation des réunions du Comité et à l'élaboration de son mandat et de ceux de ses quatre sous-comités.

7. Par ailleurs, le secrétariat du CASD a pris part à l'élaboration de deux importants documents délimitant le cadre proposé aux pays africains pour la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba. Le premier document, qui donnait les "Directives pour l'évaluation des besoins et l'élaboration d'une stratégie", avait été établi à partir de deux projets de document - l'un préparé par la CEA et le BIT et l'autre par la Banque mondiale - et à partir de l'expérience du Kenya. Il avait pour objet d'aider les pays à connaître avec précision leurs besoins dans le domaine de la statistique et à mettre au point des plans de développement statistique ainsi que des budgets-programmes de travail dans le cadre de la "Stratégie pour la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90".

8. Le second document portait sur un "projet de directives pour le suivi du développement de la statistique". Il est rappelé que, pendant la deuxième réunion du CASD, une réflexion préliminaire avait eu lieu à ce sujet et que des participants avaient fait des observations et des suggestions quant aux indicateurs de développement statistique qu'il conviendrait d'utiliser et aux modalités de leur élaboration. La version préliminaire de ce document avait été établie, puis présentée au CASD à sa troisième réunion, les 6 et 7 juillet 1993. Conformément aux recommandations formulées lors de cette réunion, ce projet de document a été traduit en français et les deux versions, anglaise et française, ont été envoyées à tous les directeurs des DNS (directions nationales statistiques) africaines pour qu'ils fassent part de leurs observations, suggestions et propositions de modification. Le document a ensuite été révisé compte tenu des suggestions et observations reçues. Il a été publié sous le titre suivant: "Cadre pour le suivi du développement de la statistique en Afrique", et diffusé par le secrétariat du CASD en mai et juin 1995.

9. Le secrétariat du CASD a également travaillé très activement à la célébration de la Journée africaine de la statistique. On rappelle que le Plan d'action d'Addis-Abeba recommande vivement aux gouvernements africains d'adopter le 18 novembre "comme Journée africaine de la statistique en vue de sensibiliser le public à l'importance du rôle que joue la statistique dans tous les aspects de la vie économique et sociale". Pour célébrer cette journée, tous les ans, le secrétariat i) choisit un thème propre à mettre en valeur l'importance de la statistique et ii) rédige un communiqué de presse qui est envoyé longtemps à l'avance à tous les directeurs des DNS africaines, en même temps que des exemplaires en nombre suffisant d'une affiche à exposer dans les pays.

10. En outre, lors de leur réunion commune, tenue le 18 mars 1994 à Addis-Abeba, le Sous-Comité de la formation et celui de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique ont mis au point un plan d'action en 10 points, assignant au secrétariat du CASD la direction des activités en ce qui concerne le domaine d'action 4 : "Sondage d'opinion auprès des directeurs de DNS". L'objectif dans ce domaine d'action était d'avoir les avis des directeurs de DNS sur les points suivants : i) quantité, qualité et utilité des possibilités de formation qui existent en réponse à leurs besoins en matière de formation; ii) liens structurels existant entre les divers organes des systèmes nationaux de statistique. Le mode d'enquête choisi a été l'envoi de questionnaires, en juillet et août 1994 à tous les directeurs de DNS africaines. Bien que le pourcentage de réponses reçues ait été faible, un rapport sur l'analyse pilote de l'Enquête régionale sur l'organisation et la formation en matière de statistique 1994 a été présentée au Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique lors de la réunion tenue à Addis-Abeba le 25 mai 1995. Les participants à cette réunion ont estimé que, même si le nombre de réponses reçues jusque-là ne pouvait pas être considéré comme statistiquement significatif, le rapport était conforme au mandat de l'étude, pour les pays qui avaient répondu.

11. Malgré les limites des ressources dont il dispose, le secrétariat du CASD est parvenu à mener à bien les activités mentionnées ci-dessus. Malheureusement, certaines autres n'ont pas pu être réalisées faute de ressources humaines et financières. Par exemple, il n'a pas été possible d'organiser la réunion biennale des directeurs des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA), le PNUD ayant supprimé son soutien financier au volet régional du projet PFSA exécuté par la Division de la statistique de la CEA. De plus, et pour les mêmes raisons, le secrétariat du CASD n'est toujours pas encore

en mesure de lancer des activités en vue d'un suivi de tous les aspects de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba.

B. Activités menées à bien par les sous-comités du CASD

a) Sous-Comité de la formation

12. Dix domaines d'action ont été retenus pour la réalisation de l'objectif général assigné au Sous-Comité de la formation et, pour chacun d'eux, des équipes spéciales ont été établies pour mener à bien et suivre les activités nécessaires. Il s'agit des 10 domaines suivants :

1. Etude des besoins en matière de formation
2. Enquête sur les établissements de formation
3. Enquête sur l'aide à la formation
4. Sondage d'opinion des directeurs de DNS
5. Aspects annexes afférents à la formation statistique
6. Etude des contrats d'association
7. Coordination avec l'organe principal du CASD et avec les sous-comités
8. Méthodes et outils
9. Condensé de la formation statistique
10. Diffusion des informations relatives aux cours

i) Domaine d'action 1 : Evaluation des besoins et plans en matière de formation

L'objectif est d'utiliser de façon optimale les évaluations des besoins et les programmes de travail dans le domaine de la statistique pour mettre au point des stratégies et des plans en matière de la formation.

13. En ce qui concerne ce domaine d'action, deux documents ont été élaborés :

a) "Focusing Statistical Training in Africa" (définir des orientations précises pour la formation statistique en Afrique), de Mark Woodward: projet de rapport, janvier 1995;

b) "Statistical Needs Assessment and Planning - A review of approaches and current practices" (évaluation et planification des besoins en matière de statistique - étude des approches adoptées et des pratiques en vigueur), de Mitik Beyenne pour la Banque mondiale: projet de rapport, janvier 1995.

14. Ces deux documents ont été établis à la demande de l'équipe spéciale du domaine d'action 1, créée par le Sous-Comité de la formation et celui de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique. S'étant rendu compte que pour cette tâche, il fallait plus de données que celles qui pouvaient être obtenues par des études sur dossier, l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni et la Banque mondiale ont financé les travaux des deux consultants.

15. Le rapport sur l'évaluation et la planification des besoins en matière de développement statistique a été présenté et examiné lors de la troisième réunion du Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique et de la cinquième réunion du CASD.

16. Les deux documents ont été révisés pour tenir compte des observations et des suggestions qui avaient été faites. Les versions révisées ont été présentées à la réunion commune du Sous-Comité de la formation et du Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique, tenue à Paris du 15 au 17 janvier 1996. Ils ont été ensuite examinés au cours de la sixième réunion du CASD, qui s'est tenue à Addis-Abeba à la fin de la semaine dernière, les 8 et 9 mars.

ii) Domaine d'action 2 : Enquête sur les établissements de formation

Objectif : analyser les difficultés rencontrées par les établissements de formation et proposer des solutions.

Résultat final : une étude sur les systèmes et les établissements de formation existants avec des indications détaillées sur le nombre des étudiants à chaque niveau de la formation, les difficultés, etc.

Aucun résultat final n'a encore été produit.

iii) Domaine d'action 3 : Enquête sur l'aide à la formation

Objectif : rassembler dans un seul rapport les informations relatives à l'aide extérieure à la formation statistique.

Résultat final : un bref document présentant l'aide actuelle à la formation de statisticiens africains et comportant une liste des principales personnes à saisir.

17. Un questionnaire a été envoyé à des organismes donateurs; une synthèse des réponses a été présentée au Sous-Comité de la formation au cours de sa troisième réunion, tenue au Luxembourg les 6 et 7 février 1995.

18. Lors de cette réunion, les participants ont estimé que, bien qu'il ait toujours été prévu que l'enquête concernerait les organismes donateurs extérieurs, il était également souhaitable de quantifier l'aide offerte à la formation de statisticiens africains.

iv) Domaine d'action 4 : Sondage d'opinion des directeurs de DNS

Objectif : sonder les directeurs d'instituts statistiques nationaux en vue d'avoir leurs avis concernant la quantité, la qualité et l'utilité des possibilités de formation qui existent en réponse à leurs besoins en matière de formation.

Résultat final : un rapport résumant les points de vue des directeurs d'institut et comportant une brève présentation de la demande non satisfaite.

19. Un rapport sur l'analyse pilote de l'Enquête régionale sur l'organisation et la formation en matière de statistique, 1994 a été soumis au Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique à sa troisième réunion, puis au CASD en mai 1995.

20. Les participants à ces deux réunions ont été informés, notamment, qu'un questionnaire avait été envoyé en juillet et août 1994 à tous les Etats membres de la CEA, sauf au Burundi, au Libéria, au Rwanda et à la Somalie en raison de la guerre civile qui sévissait dans ces pays à ce moment-là. A la fin du mois de mars 1995, 14 pays sur 49 avaient répondu. Sur la recommandation du CASD, le questionnaire avait été à nouveau envoyé aux pays qui n'avaient pas répondu. Un total de 23 pays ont répondu (soit 46%) et une version révisée du rapport a été établie.

v) Domaine d'action 5 : Aspects annexes afférents à la formation statistique

Objectif : comparer les modalités suivant lesquelles la formation est entreprise à divers endroits (aux niveaux national, régional, etc.) et à différents niveaux sectoriels, à partir des expériences entreprises dans toute l'Afrique.

21. La réalisation du résultat final exige des recherches plus approfondies.

vi) Domaine d'action 6 : Contrats d'association

Objectif : étude des contrats officiels et non officiels d'association pour les institutions de formation statistique en vue d'en montrer les coûts, les avantages et les désavantages pour chacune des parties.

Un document traitant exhaustivement de ce sujet a été établi.

vii) Domaine d'action 7 : Coordination avec l'organe principal du CASD et ses sous-comités

Objectif : coordination des activités liées à la formation entre les pays, les centres de formation et les bailleurs de fonds.

Résultat final : une meilleure coordination et une meilleure compréhension.

viii) Domaine d'action 8 : Méthodes et outils

Objectif : étudier divers exemples de modalités en vigueur pour mener à bien la formation à différents niveaux, en vue de déterminer la meilleure combinaison d'outils et de méthodes.

Résultat final : un rapport portant sur les meilleures méthodes. Aucune initiative allant dans ce sens n'a encore été menée à bonne fin.

ix) Domaine d'action 9 : Condensé de la formation statistique

Objectif : rassembler dans un seul ouvrage les informations relatives à la formation qui intéressent le personnel des systèmes nationaux de statistique.

Résultat final : un rapport portant sur tous les aspects du sujet.

x) Domaine d'action 10 : Diffusion des informations relatives aux cours

22. Complémentaire de l'objectif du domaine d'action 9, l'objectif ici est de fournir régulièrement une information fiable et actualisée sur les possibilités de formation offrant le meilleur rapport possible coût-efficacité.

Aucun résultat final n'a encore été produit.

b) Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes nationaux de statistique

23. Depuis sa création, ce Sous-Comité a axé ses efforts sur la facilitation de l'opération Evaluation des besoins et élaboration de stratégies dans les pays africains, puisqu'il s'agit de la première mesure à prendre par les pays au titre de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba.

24. En résumé, l'objectif de cette opération est de permettre aux pays de savoir de façon précise :

a) quelles données ont été mises jusque-là à la disposition des utilisateurs;

b) quelles données ont été utilisées dans le passé;

- c) quelles sont les données qui manquent;
- d) comment le fait qu'il manque des données entrave la planification, la prise de décision et d'autres tâches;
- e) quelle est la demande actuelle et future de données des principaux utilisateurs; quelle priorité devrait être attachée à cette demande; dans quelle mesure les utilisateurs sont sensibles au degré d'actualité des données, à l'exhaustivité de la couverture et à l'exactitude des données et à d'autres aspects encore de la qualité des données statistiques, eu égard au coût de cette qualité;
- f) quel programme statistique permettra de répondre à ces exigences et quelle modification doit être apportée au programme existant (par exemple suppression de certaines collectes de données, révisions de certaines autres, utilisation plus rationnelle des sources, introduction de nouvelles collectes de données, etc.);
- g) quelles réformes des institutions et des réglementations seraient nécessaires pour rendre le système de statistique plus performant.

25. Le Sous-Comité a retenu trois activités à entreprendre en priorité dans ce domaine :

1. Etude des méthodes appliquées et de l'expérience acquise par les pays engagés dans l'évaluation des besoins et l'élaboration de stratégies;
2. Etude des liens existant entre la Direction nationale de la statistique (DNS) et les autres organes du système national de statistique;
3. Etude des politiques de diffusion des données adoptées dans les pays africains.

26. La première étude a été réalisée par la Banque mondiale dans le cadre du domaine d'action 1 du Sous-Comité de la formation; la deuxième étude a été effectuée par le secrétariat du CASD dans le cadre du domaine d'action 4 du Sous-Comité de la formation. Il reste donc la troisième étude, dont la Banque mondiale assurera la réalisation, avec des contributions du Sous-Comité du traitement des données.

c) Sous-Comité de la recherche, des méthodes et des normes

27. A ce jour, le Sous-Comité a entrepris une enquête auprès des bureaux nationaux de statistique concernant les activités de recherche statistique des pays africains. Les résultats de cette enquête ont été présentés au Sous-Comité à sa deuxième réunion, tenue le 25 mai 1995. Les participants avaient fait observer que le pourcentage des réponses aux questionnaires d'enquête était trop faible pour constituer une base valable à partir de laquelle le Sous-Comité pouvait définir une stratégie ou mettre au point des programmes d'action. En outre, la recherche statistique devait être axée sur les besoins et les priorités du développement des pays et il convenait donc avant tout de les définir. Il a été décidé que le rapport de l'enquête serait distribué aux six organisations et institutions ainsi qu'aux bureaux nationaux de statistique et aux membres du Sous-Comité.

28. Par ailleurs, le Sous-Comité dirige l'équipe spéciale chargée du domaine d'action 3 ("Enquête sur l'aide à la formation").

d) Sous-Comité du traitement des données

29. Le Sous-Comité du traitement des données concentre son effort sur la conduite de l'Enquête biennale sur les capacités en matière de traitement de données statistiques, de la CEA, qui constitue un instrument

important pour l'établissement d'une situation de référence et pourrait devenir une source de référence d'un intérêt vital. Les résultats de l'Enquête de 1993 ont été traités et diffusés sous les formes suivantes :

- a) Répertoire africain des centres et des experts en matière de traitement électronique des données;
- b) Inventaire des logiciels utilisés en Afrique pour le traitement des données statistiques.

30. Des observations constructives concernant le projet de questionnaire 1995 ont été reçues. La CEA met actuellement la dernière main au répertoire 1995 des capacités existant en Afrique en matière de traitement électronique des données, sur la base des questionnaires complétés reçus des pays.

31. En raison de la faiblesse de ses ressources, le Sous-Comité a décidé de centrer ses futures activités sur l'enquête de la CEA. Toutefois, il continuera d'encourager les échanges de données d'expérience entre les pays, la création de groupes et de centres de liaison appropriés dans les Etats membres et le renforcement des contacts par le biais des instances compétentes.

III. PROBLEMES DIVERS

A. Comment associer davantage les pays africains aux activités du CASD

32. La question de savoir comment associer les pays africains aux activités du CASD a été posée en mars 1992, au cours de la réunion interinstitutions sur la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba. Les participants ont été d'avis que les services statistiques africains devraient être représentés dans le Comité, étant les principaux responsables de la mise en oeuvre de ce plan d'action. Il a été estimé alors qu'avec l'admission des membres du Bureau de la Conférence des planificateurs, statisticiens et spécialistes de la population et de l'information au sein du Comité, les pays africains seraient représentés de manière satisfaisante. Le Comité a alors demandé à la CEA de prendre en considération les incidences financières de cette décision, tout en élaborant la demande à adresser au PNUD pour le financement de l'appui régional de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba dans le cadre du cinquième cycle de programmation. Malheureusement, la proposition de projet soumise par la CEA n'a pas reçu l'approbation du PNUD et le CASD a eu du mal à trouver des fonds pour financer la participation des membres du Bureau de la Conférence aux réunions du CASD.

33. Pour la première fois, des représentants de 10 DNS ont participé à la cinquième réunion du CASD, les 25 et 26 mai 1995. Cette participation avait été possible car la réunion se tenait dans le cadre de la Conférence commune de l'Association internationale de la statistique officielle (IAOS) et de l'Association africaine de statistique (AFSA) et, chose plus importante, grâce à une généreuse aide financière de la Banque mondiale, de l'IAOS et d'organismes bilatéraux et multilatéraux, qui avait permis la participation de la plupart des délégations africaines à la Conférence. Au cours de la réunion du CASD, il a été constaté que l'existence du CASD et ses activités n'étaient connues que d'un petit nombre de services statistiques africains. On a donc fait valoir la nécessité d'associer davantage les services statistiques nationaux au travail du CASD et de ses sous-comités afin que les besoins et les priorités dans le domaine statistique puissent être mieux connus et qu'il y ait une meilleure coordination.

34. Le Comité de la statistique souhaite peut-être faire des observations et des propositions en vue d'associer de façon plus effective les pays africains aux activités du CASD.

B. Renforcement du secrétariat du CASD

35. Il convient de rappeler qu'après avoir décidé à l'unanimité que le secrétariat du CASD serait établi à la CEA, les participants à la première réunion interinstitutions ont demandé qu'il obtienne des résultats et

soit renforcé. Cet appel a été lancé pour tenir compte du fait que le Comité de coordination ne pouvait fonctionner véritablement que par le biais d'un secrétariat efficace. A ce moment-là, il était espéré que la proposition de projet soumise au PNUD en vue du financement de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba dans le cadre du cinquième cycle de programmation serait approuvée. Malheureusement, tel n'a pas été le cas et depuis, la Division de la statistique de la CEA a eu du mal à assurer ses fonctions de secrétariat du CASD, étant donné le caractère restreint des ressources mises à sa disposition au titre du budget ordinaire de la CEA.

36. Ce problème a fait l'objet d'un débat à la cinquième réunion du CASD, en mai 1995. Les participants à cette réunion ont déclaré que le secrétariat du CASD ne pouvait s'acquitter de ses fonctions avec l'efficacité que l'on attendait de lui car il était bloqué par l'insuffisance de ses moyens. Cette situation l'entravait sérieusement dans son rôle de coordination. Il était par conséquent extrêmement urgent d'instaurer un climat qui permette au secrétariat de fonctionner de façon plus efficace.

37. Le Comité de la statistique souhaite peut-être proposer des mesures qui puissent contribuer à renforcer le secrétariat du CASD.

C. Mobilisation de ressources pour les activités du CASD et pour le développement de la statistique en Afrique

38. Un autre problème reste préoccupant, à savoir qu'il faudrait de toute urgence étudier différentes possibilités de mobiliser des ressources suffisantes pour financer les activités entreprises par le CASD en vue d'une coordination effective du développement statistique au niveau régional en Afrique. On se rappellera que cette question a fait l'objet d'un vif débat au cours de la quatrième réunion du CASD, en mars 1994, sur la base d'un document établi par le secrétariat concernant les moyens éventuels permettant de mobiliser des ressources pour le développement de la statistique en Afrique aux niveaux national, régional et mondial. Il avait été fait observer que, si la mobilisation de ressources financières pour des activités statistiques était une tâche facile dans les années 60, la situation était complètement différente dans les années 90 du fait de la crise économique mondiale et des changements qu'elle impliquait dans les modalités du partenariat pour le développement. Pour conclure, les participants avaient demandé au secrétariat du CASD de nommer un consultant pour approfondir la question. Malheureusement, la Division de la statistique de la CEA n'a pas disposé de moyens suffisants pour financer les services de ce consultant. Néanmoins, il s'impose de toute urgence d'étudier comment mobiliser des ressources suffisantes pour financer les activités de coordination demandées au secrétariat et aux sous-comités du CASD.

39. Le Comité de la statistique souhaite peut-être examiner cette question en vue d'aider le CASD dans sa recherche de moyens de mobiliser des ressources au service du développement de la statistique en Afrique.

D. L'avenir du CASD et de ses sous-comités

40. Ainsi qu'on l'a rappelé dans l'introduction, le CASD a pour mandat de coordonner et d'orienter les initiatives prises pour donner une nouvelle vigueur aux infrastructures des systèmes africains de statistique et pour les développer. Compte tenu de ce mandat, il est évident que le CASD doit poursuivre ses activités pendant quelque temps.

41. La question de l'avenir du CASD a été soulevée et discutée lors de sa cinquième réunion, en mai 1995. Certains participants ont alors déclaré douter que l'on s'achemine vers les louables objectifs régionaux définis dans le document "Une stratégie pour la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90" et que le CASD accomplisse réellement la tâche pour laquelle il avait été créé. Des participants ont fait valoir qu'il était indispensable de restructurer le CASD; d'autres ont même suggéré de remplacer les quatre sous-comités actuels du CASD par un sous-

comité technique du CASD habilité à établir des équipes spéciales pour des questions et des activités intersectorielles précises, de façon à avoir une portée réelle au niveau national. Il a été souligné que les réunions du CASD étaient presque toujours organisées parallèlement à des grandes réunions faute de ressources et que cette organisation ne laissait guère de temps pour un examen approfondi des problèmes.

42. S'agissant de la restructuration du CASD, des participants ont été d'avis, lors de la cinquième réunion du CASD, que toute proposition de restructuration devait être précédée d'une évaluation des résultats et des objectifs du Comité. Il a été décidé que le secrétariat du CASD procéderait à une évaluation de ses propres activités et de celles de ses sous-comités avec la collaboration de la Banque mondiale, de Statistics Sweden, de l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT), de l'Institute of Statistics and Applied Economics de l'Université de Makerere, de l'International Programs Center (IPC) (United States Bureau of the Census), de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, etc. Au moment de l'élaboration du présent document, le secrétariat du CASD entretient avec les organismes et instituts énumérés ci-dessus les contacts nécessaires pour ladite évaluation.

43. Toute observation ou suggestion du Comité de la statistique concernant l'évaluation du CASD contribuera utilement à faciliter cette tâche. Le Comité de la statistique souhaite peut-être également faire des propositions relativement aux futures activités du CASD pour lui faciliter la réalisation de ses objectifs.

IV. CONCLUSION

44. Le mandat donné lors de la première réunion interinstitutions au Comité de coordination sur le développement de la statistique en Afrique (CASD) concernant la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba était de coordonner et de suivre globalement cette mise en oeuvre.

45. Au vu des principales tâches accomplies par le CASD et ses sous-comités, il semble qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à l'objectif fixé pour l'an 2000, à savoir le développement sous tous les aspects des systèmes nationaux de statistique africains. Cette question, et d'autres questions qui se posent aujourd'hui, exigent d'être sérieusement examinées pour que le CASD puisse s'acquitter avec succès de son mandat.

46. Le Comité de la statistique souhaite peut-être examiner les problèmes divers soulevés dans le présent document et formuler des recommandations propres à faciliter la mise en oeuvre effective et fructueuse du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.